



# Association des Agents Pénitentiaires du Grand-Duché de Luxembourg a.s.b.l.

affiliée à la C.G.F.P.  
affiliée à l' A.P.F.P.

B.P. 35  
Tel.: 35 96 21 – 1

L-5201 Sandweiler  
Fax.: 35 96 21 - 348

Sanem 05.05.26

## **Objet : Dégradation critique des conditions de travail et de sécurité dans les établissements pénitentiaires**

L'Association des agents pénitentiaires souhaite, par le présent communiqué, réitérer son alerte — déjà exprimée à plusieurs reprises à travers des communiqués et des échanges avec les autorités compétentes — et interpeller à nouveau l'opinion publique sur la situation particulièrement préoccupante qui prévaut actuellement au sein des établissements pénitentiaires.

En raison d'un sous-effectif structurel quotidien devenu critique, les agents ne sont plus en mesure d'assurer pleinement leurs missions dans des conditions normales. Cette pénurie de personnel, conjuguée à une population carcérale atteignant des niveaux alarmants, compromet gravement le bon fonctionnement des services. Certains services ne fonctionnent même plus au strict minimum requis et se retrouvent en situation de sous-effectif particulièrement préoccupante.

Aujourd'hui, nous ne sommes plus en mesure de garantir la continuité des services dans des conditions acceptables. Plus inquiétant encore, la sécurité des agents, des détenus ainsi que celle des infrastructures n'est plus assurée de manière satisfaisante. Les établissements pénitentiaires fonctionnent à flux tendu, exposant l'ensemble des acteurs à des risques accrus.

Face à cette situation, l'Association des agents pénitentiaires appelle à une prise de conscience immédiate et à la mise en œuvre de mesures concrètes et urgentes :

- Le recrutement massif et rapide de personnel
- Une réévaluation réaliste des effectifs nécessaires, tenant compte des absences structurelles (congés de maternité, congés parentaux, temps partiels et autres indisponibilités)
- La définition et l'application de normes minimales d'encadrement (ratios agents/détenus), seules garantes d'un niveau de sécurité acceptable
- L'amélioration des conditions de travail, incluant la garantie d'un équilibre soutenable entre vie professionnelle et vie privée

Sans réponse rapide et adaptée, la situation continuera de se détériorer, avec des conséquences potentiellement graves pour l'ensemble du système pénitentiaire.

L'Association constate que cette situation n'est plus conjoncturelle mais structurelle, et engage directement la responsabilité des autorités compétentes.

L'Association reste mobilisée et déterminée à défendre les conditions de travail des agents ainsi que la sécurité de tous.

# Association des Agents Pénitentiaires du Grand-Duché de Luxembourg a.s.b.l.

affiliée à la C.G.F.P.  
affiliée à l' A.P.F.P.

B.P. 35  
Tel.: 35 96 21 – 1

L-5201 Sandweiler  
Fax.: 35 96 21 - 348

---

Pour le comité de l'association des agents pénitentiaires,  
Salutations syndicales,



1, um  
Kuelebiërg  
L-5299  
Schraasseg

**DJENNAS Samir**  
**Président**  
Association des Agents  
Pénitentiaires

Tél.: ( + 352 ) 26 452 - 763  
email: [samir.djennas@ap.etat.lu](mailto:samir.djennas@ap.etat.lu)